

## Jeun\_ESS\_Créative



Action conçue par l'association CréaQuartier en 2016

Public cible :  
Jeunes de 16 à 26 ans, ni en étude, ni en emploi, ni en formation (NEET)

### Objectifs de l'innovation :

- Enclencher une dynamique d'insertion professionnelle
- Acquérir des compétences mobilisables dans l'emploi
- Découvrir un large panel de métiers porteurs

### Valeur ajoutée de l'innovation :

- Un parcours autour d'un projet intégré, avec un objectif tangible
- Des approches pédagogiques spécifiques : l'apprentissage par le faire, un système de relations non verticales, bienveillantes et sans préjugés, et des intervenants d'un niveau professionnel

**Parcours d'immersion professionnelle de deux semaines**, construit pour les jeunes éloignés de l'emploi et sortis du système éducatif, autour d'un projet de création entre pairs d'une marque textile et de produits associés.

Par le faire et l'appui de professionnels, les jeunes apprenants découvrent un large panel de pratiques professionnelles et les bases de la gestion de projet auxquelles ils n'ont pas accès habituellement.

★ **Résultats :** en 2017, **65% des jeunes accompagnés ont connu une sortie considérée comme dynamique (jeunes en emploi, en stage ou en formation)**. L'action montre aussi un impact significatif sur la remobilisation professionnelle des jeunes.

### La méthode d'essaiage



Sensibiliser un grand nombre d'acteurs à la démarche



Sélectionner une dizaine de structures



Former et accompagner les structures à la mise en œuvre de la démarche innovante

### L'apport de l' AIS#Emploi ?

Appui à la formalisation du modèle de Jeun\_ESS Créative et au développement de l'association CréaQuartier.

### Qu'est-ce qu'une formation-action ?

Ce processus est fondé sur l'alternance de périodes de réflexion-formation et de périodes d'action en mettant en œuvre les éléments appris lors des temps de formation. Ces différents moments s'articulent et s'alimentent mutuellement.

Etude de faisabilité

2017

2018

2019

2020

Sélection du projet par l' AIS#Emploi



Mise en pause de l'accompagnement à l'essaiage en 2018 afin de permettre au porteur de stabiliser son modèle économique

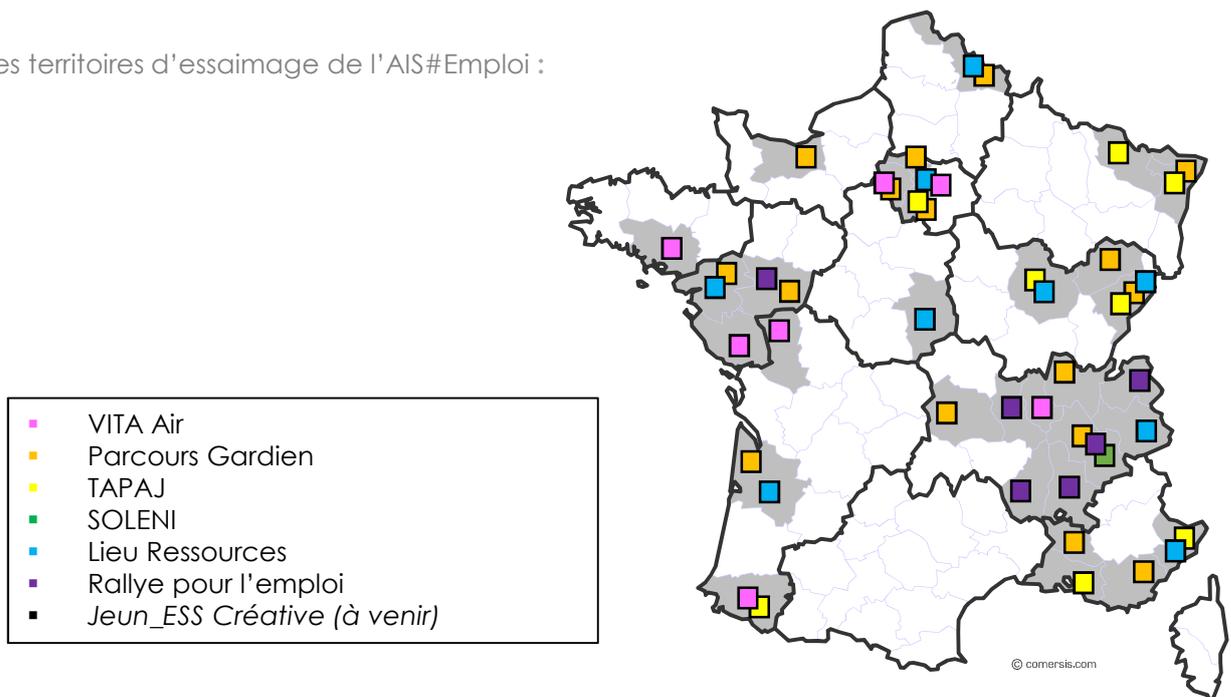
## Qu'est-ce que l'AIS#Emploi ?

Porté par l'**Agence nouvelle des solidarités actives** (statut associatif), ce programme a vocation à accompagner de manière pragmatique les politiques de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée, à travers :

- Le repérage des projets innovants identifiés comme prometteurs compte-tenu de leurs premiers résultats,
- L'essaimage de ces projets auprès d'autres structures sur d'autres territoires,
- L'évaluation de leur impact et leur efficacité et la recherche d'enseignements sur leur pertinence,
- La synthèse et la diffusion de l'état des connaissances auprès des acteurs.

Il s'appuie sur un comité de pilotage composé des membres suivants : DGEFP\*, DGCS, Pôle Emploi, CGET\*, ADF, ARF, partenaires sociaux\*, AG2R LA MONDIALE\* et ProBTP\*. Il a également bénéficié du soutien de Engie et d'Accenture dans le cadre de mécénats de compétences.

Les territoires d'essaimage de l'AIS#Emploi :



- VITA Air
- Parcours Gardien
- TAPAJ
- SOLENI
- Lieu Ressources
- Rallye pour l'emploi
- Jeun\_ESS Créative (à venir)

L'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée est soutenu depuis sa création par :

